

s'Helser Blattel

HILSENHEIM
REVUE COMMUNALE
JANVIER 2019



TOUCHE PAS À MON ÉCOLE
p. 08 Mobilisation réussie autour de l'annonce
d'une fermeture de classe

CADRE DE VIE
p. 10 Un fleurissement de qualité aux couleurs
de la coupe du monde de Football

SALLE MULTISPORTIVE
p. 24 Avant les travaux,
les maquettes photo

CONSTRUCTION

salle multisportive
p.24



Ça s'est passé chez nous p.4

Vie scolaire / Jeunesse p. 8

Cadre de vie / Environnement . . p.10

Travaux p.18

Vie des associations p.21

Construction p.24

Finances p.26

État civil p.28

Agenda p.30

Infos pratiques p.31

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2018
p.26-27



CHEMIN DE VIE

Patrick Hirlimann
à la retraite p.17

VIE SCOLAIRE / JEUNESSE

Touche pas
à mon école p.8



CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT

Des fleurs et du
foot p.10



L'AGENDA DES
MANIFESTATIONS 2019
p.30



Le mot du maire

Chers villageois !

Cette nouvelle édition du Helser Blattel que vous tenez entre vos mains est le reflet du travail réalisé ces derniers mois par vos élus et les employés de votre commune.

Chaque bourg, chaque ville française, fait référence à la république ; et d'ailleurs les trois quart des citoyens français affirment spontanément leur attachement à leur commune. Vous aussi ?

Chacun d'entre nous est concerné par l'avenir du village. Chacun est attaché à ce morceau d'Alsace où il vit, et qui se trouve être le premier échelon de la démocratie. Votre village, c'est votre « petite patrie » et chacun de vous peut apporter sa contribution.

Pourtant élus et citoyens perçoivent aujourd'hui une crise de confiance, et les événements des dernières semaines en sont l'expression.

Il nous faut donc retrouver l'espérance, pour aller de l'avant.

Retroussons-nous les manches, tous ensemble !

Je vous rappelle que la commune, et les collectivités dont nous faisons partie, assument de nombreuses missions et compétences, telles que : l'entretien des espaces verts, l'éclairage public, l'aide à la construction de logements sociaux, le soutien à la création d'entreprise, l'organisation du ramassage et le traitement des ordures ménagères, la création et la gestion des équipements sportifs, la fourniture régulière de l'eau potable, la collecte et le traitement des eaux usées. Elles assurent également les transports publics, organisent des festivités, gèrent les bâtiments scolaires, les périscolaires, crèches, piscine, médiathèques, entretiennent les voiries et les bâtiments publics, tiennent à jour l'état civil, gèrent l'urbanisme, le guichet postal, mais aussi le volet social, les maisons de retraite, l'aide aux associations...

La liste est non exhaustive, et ne cesse de se rallonger au fil du temps...

Tout cela, nous le faisons !

Vos élus, toutes collectivités confondues, relèvent tous les jours ces défis, pour votre confort de vie et je leur dis : Bravo et merci !

Le permis de construire du futur gymnase a été accordé en octobre et la consultation des entreprises est en cours. Les travaux devraient démarrer au printemps et s'étaler sur toute l'année. Le plan de financement a été revalidé lors du dernier conseil municipal, ceci afin de pouvoir demander l'aide financière de l'Etat. Avec ce prévisionnel, nous pourrions tenir notre engagement de ne pas augmenter les taux de nos taxes locales. Alors tous au sport pour une vie équilibrée !

La sécurité des personnes nous tient bien entendu à cœur, et plus particulièrement aux abords des écoles. Les ATSEM relèvent trop souvent des incivilités de la part des automobilistes et autres usagers de la route. Des comportements à risques, qui mettent en danger les piétons, et qui sont intolérables. La mise en place d'écluses « test » n'a pas apporté d'amélioration. Un système de feu « récompense », qui passe au vert lorsque la limitation de vitesse est respectée, sera bientôt testé.

Je compte sur vous pour cultiver qualité de vie, savoir vivre et courtoisie, entraide et partage, et pour affirmer avec moi : « MA COMMUNE, J'Y TIENS »

Meilleurs vœux de santé, de chance et de réussite pour vous et vos familles en 2019 !

Bruno KUHN
Votre maire



Le conseil municipal

La municipalité

Bruno KUHN *maire*
Maurice FAHRNER *1^{er} adjoint*
Christine FRITSCH *2^e adjointe*
Pascal JEHL *3^e adjoint*
Régis KREDER *4^e adjoint*
Clarisse SCHMITT *5^e adjointe*

Les conseillères et conseillers

Virginie AUBERT - Sandra BALLAND - Vincent DUTTER
Elisabeth EHRHART - Anne FAIVET - Thierry GUTH - Chantal HEINRICH
Claude HEINRICH - Sabrina THOMANN-HENNINGER - Isabelle HIPP
Audrey HUCK - Jacques KEMPF - Arnaud MATHIEU - Jean-Marc STEYDLI
Joël STOECKEL - Christophe UHL - Sylvain WEBER

Carnaval sous un ciel printanier

En février, c'est sous un soleil radieux accompagné d'une douce température, presque printanière, que s'est déroulé notre traditionnel carnaval des enfants.

Le défilé de samedi après-midi a rassemblé plus de 350 participants qui ont pu déambuler dans les rues du village jusqu'à la salle des fêtes où un goûter les attendait. Cette année, les petits ont dégusté une succulente bretzel de notre boulanger local. Sandrine BINNET, pour sa troisième représentation dans notre village, est venue accompagnée de ses atours et de ses pitreries en permettant aux petits comme aux grands de participer et de s'amuser. Le jury a également fait son choix quant au couple princier. Il a été convenu à compter de cette année qu'il n'y aurait plus d'élection de Miss, cette dernière étant toujours difficile à organiser et les candidates trop peu nombreuses.

Le lendemain, malgré un ciel gris accompagné de quelques ondées, 50 groupes se sont défoulés dans nos rues (soit plus de 1800 participants) afin d'offrir à tous les spectateurs un défilé digne de ce nom. Confettis et bonbons ont fait le plaisir des petits et des grands pendant plus de 2 heures.

Comme à l'accoutumée, tout le monde s'est retrouvé à la Salle Polyvalente pour le bal avec le groupe **Gyn Fyzz**.



Le couple princier, Elena et Thao



Ried Flyer's de Hilsenheim

Les jurés de l'après-midi ont divulgué le résultat du Palmarès des plus beaux chars et le gros lot est revenu au groupe des **Groscha** de Artolsheim. Les deuxième et troisième prix ont été décernés respectivement aux **Vieux Branchés** de Bindernheim/Zelsheim et au groupe **Ried Flyer's** de Hilsenheim (tennis club).



La prochaine édition du Carnaval aura lieu les 2 et 3 mars 2019, à noter dans vos agendas. Grand changement cette année, nous aurons un DJ qui assurera la totalité de la soirée !



Les Vieux branchés de Bindernheim/Zelsheim



Les gagnants : les Groscha de Artolsheim

Un 14 juillet sportif

La commémoration du 14 juillet est un moment fort dans notre commune. Cette année, autour du monument aux morts ainsi qu'aux festivités, nous pouvions compter parmi nous la **gugga**, les **pompiers**, le **conseil municipal**, ainsi que le **conseil municipal des enfants**.

Après le défilé en direction du chapiteau, plusieurs méritants ont été mis à l'honneur :

- les 13 **donneurs de sang** ;
- Messieurs **LEGER** et **BAUMEISTER** du club de judo ;
- Mademoiselle **Elise ZISER**, championne d'Alsace de Karaté ;
- Les **équipes de handball** : les seniors masculins et féminines, les U15 masculins ;
- Monsieur **Pascal KNOBLOCH**, vice-champion de France de course d'orientation sous-marine (plongée).

Le vin d'honneur, ainsi que la distribution des brioches et des chocolats aux enfants furent des moments très



conviviaux. Vers 22h, la retraite aux flambeaux eu lieu avec une grande participation vu la météo.

Le DJ entraîna les jeunes et moins jeunes sur la piste de danse jusqu'à la tombée de la nuit. Merci à notre **club de tennis** d'avoir assuré le service tout au long de cette belle soirée.

Marché d'automne pour petits et grands

Notre 8^e édition du marché d'automne a été une belle réussite ! Le temps d'une journée ensoleillée et par des températures clémentes, 38 exposants et artisans ont proposé une belle variété de leurs produits ainsi que d'agréables décorations de stands. Avec une nouveauté : 5 jeux en bois faits main ont été installés sur le site. En plus de la visite de l'exposition fruitière, petits et grands ont pu faire une balade en calèche aux alentours du marché.



Les organisateurs - les arboriculteurs, la chorale Sainte Cécile et l'Office municipal des sports, des loisirs et de la culture - sont heureux de cette belle journée passée ensemble et vous invitent à revenir le 6 octobre 2019.



Centenaire de l'armistice du 11 novembre

Après l'office religieux de la fête patronale du village pour la Saint-Martin, de nombreux villageois se sont retrouvés devant le monument aux morts de Hilsenheim pour la commémoration de l'armistice.

Les **anciens combattants**, les **pompiers**, le **maréchal des logis-chef Ménard**, la **gugga musique**, la **chorale**, la **municipalité**, les **conseillers municipaux**, le **conseil municipal des enfants** ainsi que **de nombreux citoyens** étaient présents sur le parvis de l'église.

Une grande émotion a saisi la foule lorsqu'une cinquantaine d'enfants dirigés par Madame Chantal REBERT a entonné la Marseillaise.

Un hommage a été rendu à tous les morts au champ d'honneur avec le dépôt d'une gerbe de fleurs par



Bruno Kuhn, maire, **Théo Barth**, chef de section des sapeurs-pompiers et **Tiphaine Perreau**, maire du Conseil Municipal des Enfants.

Marché de Noël

Les 1^{er} et 2 décembre derniers, notre marché de Noël a eu un franc succès. Sur la place de la mairie et le parvis de l'église, **40 exposants** ont répondu présents et les associations locales - **pompiers**, **club d'aikido**, **office municipal** - se sont dévouées à l'organisation.

Le samedi soir fut un moment intense : les 8 classes de l'école élémentaire se sont rassemblées dans notre église bondée pour offrir à l'ensemble de la population un concert sur le thème de la gourmandise. Tout ce petit monde a pu joyeusement profiter du passage du **Saint Nicolas** autour d'un vin chaud et de la bonne soupe préparée par notre municipalité.

Dimanche, des jeux en bois et un atelier jeux de sociétés animé par **Espace Enfants**, ainsi que des balades à dos d'âne ont été proposés gratuitement aux plus petits. Le Saint Nicolas est repassé pour gâter de friandises les nombreux enfants présents.



À vos agendas : notre prochain marché de Noël aura lieu les **30 novembre et 1^{er} décembre 2019**.

Nos aînés fêtent Noël

Le repas de Noël des aînés a eu lieu dimanche 9 décembre à la salle polyvalente. Le CCAS et les élus mettent un point d'honneur à maintenir cette tradition ; c'est une journée festive qui nous plonge tous ensemble dans cette belle ambiance de Noël. C'est dans la convivialité et la bonne humeur que se sont retrouvés **plus de 200 invités accueillis** par la municipalité et des conseillers municipaux. **Une dizaine de résidents de la Maison de Retraite Saint-Martin** ont également participé à cette journée.

Dans son discours, le maire **Bruno Kuhn** souhaite la bienvenue aux villageois ainsi qu'à tous les bénévoles. Il évoque la vie, la liberté, l'avenir de chaque être humain : il cite Jean-Paul Sartre qui a écrit « Dans la vie on ne fait pas ce que l'on veut, mais on est responsable de ce que l'on est. » **L'essentiel est de vivre pleinement le moment présent.**

L'adjointe **Clarisse Schmitt** prend ensuite la parole afin de remercier tous ceux ayant participé à l'organisation de cette fête ; la **municipalité**, les **élus et leurs conjoints**, les **membres du CCAS** ainsi que les **services technique et administratif de la commune** sans oublier les jeunes élus du **conseil municipal des enfants** qui participent avec plaisir au service tout au long de la journée.

Une pensée pour les personnes qui n'ont pas pu être présentes ; les 70 ans et plus se verront offrir un cadeau pour Noël.



L'après-midi se poursuit avec le repas servi par le traiteur du Ried de Muttersholtz. L'animation musicale était assurée par l'orchestre **Cadence** de Benfeld, très bonne ambiance au vu de la piste de danse qui ne s'est pas désempie.

Comme à l'accoutumée, la journée s'est finie dans une ambiance de Noël avec les chansons interprétées par la **chorale Sainte-Cécile** du village dirigée par **Chantal Rebert**. Ce final chanté apprécié par tous est toujours un moment très intense et très riche en émotions.

Ce n'est qu'en début de soirée que les convives quittent la fête, heureux d'avoir partagé ce moment.



Touche pas à mon école

« *Touche pas à mon école* » : tel était le slogan de la mobilisation autour d'une fermeture annoncée de la 4^e classe de notre école maternelle.

Un seul enfant manquait à l'appel au moment où l'inspectrice nous a annoncé qu'une classe serait supprimée à la rentrée 2018.

Les parents d'élèves se sont très vite organisés et mobilisés pour manifester leur désaccord : mise en route d'une pétition à destination de la population, occupations des salles de classes, journées « école morte », soutien aux grèves des enseignants, interpellation des médias...

De notre côté, la municipalité a rencontré le Directeur Académique et est restée en lien rapproché avec la Directrice de l'école et l'inspectrice de circonscription.

Sur le terrain, les inscriptions des tous petits et des nouveaux arrivants ont été suivies de très près, le foyer de la Providence a été sollicité pour nous remettre au plus vite la liste des enfants à inscrire. Par solidarité, nous avons également suspendu les Nouvelles Activités Péri-Educatives.

Un esprit très positif et solidaire a conduit toutes ces actions. C'est dans une belle



Lâcher de ballons symbolisant le quota atteint : 1 ballon = 1 enfant inscrit

complémentarité et avec une belle énergie que les différentes personnes mobilisées se sont retrouvées et même, pour certaines, rencontrées...

Au final, grâce à cette effervescence et aux effectifs annoncés, cette classe a pu être maintenue. À la mi-juin nous avons appris l'annulation de cette fermeture.

Aujourd'hui 89 enfants fréquentent les 4 classes. Cela permet un accueil plus serein avec également le **maintien du 4^e poste d'Atsem** (agent territorial spécialisé des écoles maternelles).

« Juste un bonheur pour tout le monde ! » conclue une maman d'élève active lors du mouvement.

Le « renouveau » des rythmes scolaires

Suite aux dernières directives du gouvernement et après consultations des parents et des professeurs, la commune a sollicité l'Education Nationale pour **revenir à la semaine des 4 jours**.

Depuis la rentrée de septembre **nos enfants profitent donc à nouveau de leur mercredi matin pour se reposer**.

Cette modification de l'emploi du temps met du même coup **un terme aux Nouvelles Activités Péri-éducatives**, 3 ans à peine après leur mise en place. Ces temps d'activités laisseront, c'est certain, de beaux souvenirs aux enfants, parents et intervenants.

Nous remercions vivement les personnes qui se sont impliquées dans l'encadrement et la bonne marche de ces vendredis après-midi.

Les équipes éducatives de nos écoles

C'est avec plaisir que nous constatons **une grande stabilité dans l'encadrement de nos jeunes**. Mise à part le départ à la retraite de M. Nuss, l'ensemble des enseignants titulaires est resté à leur poste. Nos tout petits ont également retrouvé avec bonheur les 4 Atsem qui secondent les maîtresses.

Nous saluons l'arrivée de **Mélissa Goerger**, une enfant du village, qui depuis la rentrée assure un mi-temps en décharge du directeur Mr Lorentz. Elle va terminer ainsi sa formation de Professeur des Écoles.



Les ATSEM : Muriel, Fabienne, Virginie et Sylvie

Nous remercions chaleureusement **Philippe Bleger**, également enfant du village, qui s'était investi avec succès au sein de notre école élémentaire dans le cadre d'un service civique.

C'est touchant de voir que des jeunes qui ont grandi ici retrouvent les bancs de nos écoles ; comme un passage de témoin !

Élections au conseil municipal des enfants

En ce début d'année scolaire 2018/2019, le **conseil municipal des enfants** (CME) a été partiellement renouvelé. Voici la composition de la nouvelle équipe :

- **maire** : Tiphaine PERREAU
- **adjoints** : Rose HENNINGER et Lucas GOIDET
- **élus** : Line ALIHAMIDI, Apolline MATHIEU, Evan SCHAFFHAUSER, Tabatha SCHAHL, Jules STOCK, Marius TISSERAND, Naël TRINGLER, Maël UNTZ, Margaux VANDEZANDE.

Les jeunes élus ont été invités lors du conseil municipal des adultes le lundi 5 novembre pour recevoir leur médaille mais aussi prendre conscience de ce qu'implique leur élection. Certains expriment aisément leur joie à faire partie du CME, d'autres sont plus intimidés par la tâche qui les attend.



Après les avoir félicités, le Maire **Bruno Kuhn** leur explique l'importance de leur engagement. Il précise que les objectifs d'un conseil municipal d'enfants sont le développement du civisme, leur participation aux manifestations de la commune et la représentation de tous leurs camarades du village.

C'est sous la responsabilité de SCHMITT Clarisse, adjointe au maire et responsable du CME, que **les jeunes élus se retrouvent lors de réunions de travail** où chacun peut s'exprimer librement. Les idées sont nombreuses : « elles sont étudiées une à une, et les enfants ne manquent pas de remarquer qu'il n'est pas toujours facile de faire tout ce que l'on voudrait. »

Un fleurissement de qualité aux couleurs de la coupe du monde de Football

Durant la saison estivale, nous avons toutes et tous pu apprécier le thème du fleurissement de cette année : le monde s'ouvrait aux pieds de nos portes.

Dans nos rues et le long de nos routes, nous avons accueilli à bras « tout vert » (ouverts) et fleuris la coupe du monde de football. L'**équipe technique** a soigneusement préparé, découpé et peint des planches de bois qui ont pris la forme de joueurs de clubs de différentes nations.

Le **conseil municipal des enfants** a prêté également main forte à ce projet en consacrant de son temps pour aider à peindre les sujets en bois.

Le décor est planté : aux pieds et tout autour des massifs fleuris, des ombres à taille humaine sont en action, prêtes à jouer ensemble.

Un monde, notre monde qui, le temps d'un événement sportif, met de côté ses querelles, ses désaccords, et fait converger son regard vers une des disciplines les plus populaires du monde : le football.

Et en posant un regard au-delà des scandales et des esclandres liés à cette discipline sportive, nous pouvons voir des valeurs profondément humaines et fraternelles.

Parce que jouer ensemble, c'est vivre ensemble.



L'équipe technique

Au-delà d'un fleurissement aux couleurs du football, ce sont ces valeurs-là qui transparaissent ; des valeurs que l'ensemble de l'équipe technique a su brillamment et implicitement nous révéler le temps d'un été.

En plus d'accorder de l'importance à la gestion des espaces urbains sans pesticides et respectueux de l'environnement, l'ensemble de l'équipe technique, de sa propre initiative, nous propose à sa manière une belle leçon d'humanité.

Mais une question peut encore brûler les lèvres de certains sceptiques : pourquoi ce thème plutôt qu'un autre ? Libre à chacun de trouver sa propre réponse.

Une chose est certaine : comme partout, nous étions nombreuses et nombreux à Hilsenheim à transpirer ou à encourager notre équipe préférée, soit derrière les écrans ou même jusqu'en Russie dans les stades.

Que nous soyons fans de football ou complètement indifférents, il y a eu des après-midis et des soirées où nous pouvions entendre jusque dans nos vergers et dans nos champs le son de la corne de brume et les cris de joies qui ponctuaient les buts marqués.

Un bel été fleuri

Quel bel été 2018, quel magnifique fleurissement au sein de notre village. C'est **grâce à votre savoir-faire et votre volonté à fleurir vos maisons et jardins** que notre village est d'un visuel tellement agréable.

N'oublions pas le travail de **nos ouvriers communaux**, qui prennent soin des fleurs ornant les bâtiments communaux, et qui entretiennent l'esthétique du village.

Le jury est passé début août dans les rues de Hilsenheim afin d'apprécier et de noter la qualité du fleurissement. Ce jury était composé de professionnels ainsi que de membres de la commission fleurissement.

La notation s'est faite sur différents critères d'appréciation tels que l'harmonie des couleurs, le choix des espèces, le cadre et l'esthétique de l'ensemble. Cette tâche n'est pas toujours aisée, car les participants rivalisent d'originalité et de bon goût pour embellir leurs maisons et jardins ; de très belles prestations ont été réalisées, et ceci malgré un été caniculaire.



Les lauréats 2017



Les lauréats du concours des maisons fleuries 2018 seront annoncés et récompensés lors de **la prochaine soirée de remise des prix, vendredi 26 avril 2019.**

Journée citoyenne

La journée citoyenne a eu lieu le 9 juin 2018.

Une trentaine de personnes a répondu à l'appel en participant aux différents ateliers proposés.

Au programme : ramassage des déchets, désherbage, vérification et finalisation du circuit de randonnée, réfection des décorations de Noël mais surtout **de la bonne humeur et un beau soleil.**

Après l'effort, quel plaisir de partager ensemble un bon repas dans une ambiance chaleureuse et conviviale !



Citoyens et volontaires !



La journée citoyenne 2019 aura lieu **le samedi 11 mai 2019.**

La fibre optique se déploie à Hilsenheim

À l'heure du tout numérique, des démarches administratives, des déclarations en ligne, de l'e-santé et du télétravail, l'accès à Internet est devenu indispensable dans le quotidien de chacun. Or, les territoires ne sont pas tous égaux dans l'accès au numérique.

La Région Grand Est a initié en 2016 un **plan Très Haut Débit** avec le soutien des départements Haut-Rhin et Bas-Rhin, des Communautés de Communes et des Communes.

La conception, la construction, l'exploitation, la maintenance, la commercialisation et le financement de ce réseau est confiée à la **société Rosace** pour l'Alsace.

Le déploiement du réseau fibre optique dans plus de 700 communes sera réalisé en 5 ans ; son intérêt est d'améliorer la productivité, la compétitivité, la gestion et l'émergence de nouveaux services.

Chacun, particulier ou entreprise, pourra **bénéficier gratuitement du raccordement** à la fibre optique. Seuls sont à payer les éventuels frais de mise en service, fixés par les opérateurs privés et l'abonnement mensuel.

La phase étude-travaux pour le déploiement de la fibre a démarré à Hilsenheim. Depuis février 2018, le Nœud de Raccordement Optique (NRO) et le Sous Répartiteur Optique (SRO) ont été posés rue du pont. Un deuxième SRO (petite armoire de rue) sera installé près de la Maison des Associations. Dès le début d'année 2019, les premiers habitants de la commune pourront souscrire un abonnement fibre optique auprès des opérateurs présents sur le réseau Rosace. **La totalité de la commune sera fibrée fin d'année 2019 ou début d'année 2020.**

Une réunion publique d'information sera organisée en amont de l'ouverture commerciale. Cette information sera relayée sur le site internet Rosace et par le biais de la mairie lorsque la date sera fixée.



Un autre avantage de la fibre optique est qu'il n'y a pas de perte de débit même sur de longues distances : **quelle que soit votre situation géographique sur la commune, vous pourrez bénéficier du même débit d'1 Gigabit.**

Les étapes pour vous connecter à la fibre

- 1 Attendez l'ouverture commerciale dans votre commune et suivez l'évolution des travaux sur le site Internet www.rosace-fibre.fr en sélectionnant votre commune.
- 2 Une réunion publique annoncera la fin des travaux et l'ouverture commerciale prochaine.
- 3 Testez votre éligibilité sur le site de Rosace.
- 4 Choisissez votre Fournisseur d'Accès Internet (FAI) parmi les partenaires de Rosace et signez un contrat fibre avec lui sur le site Internet www.rosace-fibre.fr (onglet « Opérateurs »)
- 5 Votre opérateur fibre vous contactera afin de fixer un rendez-vous pour le raccordement de votre domicile à la fibre optique. La fibre optique qui sera posée chez vous devrait emprunter le même cheminement que votre câble téléphonique actuel.
- 6 Une fois la fibre installée, il ne vous restera plus qu'à brancher votre nouvelle Box fibre et à profiter de la puissance de la fibre !

Suivez l'avancée du déploiement avec Rosace

Inscrivez-vous à la newsletter sur www.rosace-fibre.fr
Rendez-vous sur les réseaux sociaux @rosacefibre

Un plan d'action pour protéger l'eau potable

Notre commune est alimentée en eau potable par le captage de Hilsenheim, creusé en 1963 à une profondeur de 18 m. Ce puits capte l'eau de la nappe phréatique rhénane, qui est la plus grande réserve d'eau douce souterraine d'Europe !

Ce trésor est néanmoins fragile*, notamment à Hilsenheim. Voilà pourquoi depuis 2017, **le SDEA** et ses partenaires ont travaillé à l'élaboration d'un plan d'action.**

Tout a commencé en 2016 lorsque le SDEA et la Chambre d'agriculture ont réalisé **un diagnostic des pratiques agricoles** (fertilisation, utilisation des pesticides, etc.) **et non agricoles** (localisation des anciennes décharges, pratiques de désherbage des communes, etc.), afin de déterminer quelles étaient **les risques de pollution pour le captage de Hilsenheim.**

Une fois ce diagnostic terminé, il a été présenté à un **Comité de pilotage** constitué d'élus locaux, de représentants des agriculteurs, d'acteurs économiques agricole et d'institutionnels.

Durant un an, ce groupe s'est réuni à 5 reprises, pour discuter de ce qui pourrait être fait pour limiter les pollutions du captage. Dans une ambiance très respectueuse des points de vue des uns et des autres, **22 fiches ont été rédigées et validées.**

Les membres du groupe se sont accordés pour travailler sur **le développement de filières agricoles qui permettraient de limiter les pertes de nitrates et de pesticides.** Ils ont aussi décidé de travailler sur **la couverture des sols**, pour laisser le moins possible les sols nus en hiver. Toutes ces actions doivent permettre de faire vivre décemment les agriculteurs. Enfin, **des actions de communication**, pour mieux faire connaître les efforts de la profession agricole sont aussi prévues.



Nous ne manquerons pas de vous tenir informés régulièrement de l'état d'avancement des actions.

* *Malgré sa fragilité, l'eau distribuée au robinet est toujours conforme à la réglementation.*

** SDEA : syndicat des eaux et assainissement Alsace Moselle

Les incivilités, une plaie

Les incivilités se déclinent en une collection de clichés peu ragoûtants : série de crottes de chiens, mégots écrasés sur le bitume, cortège de poubelles renversées, dégradations de bâtiments, stationnements intempestifs, bricolage sauvage, nuisances sonores, voitures mal stationnées, tags, détritrus et déchets en tous genres, circulation sur voies à sens unique ou interdites...

Comment agir contre les incivilités : même s'il peut paraître facile de dire que **c'est l'affaire de tous, de tout un chacun** ; c'est bien de cela qu'il s'agit.

Le point de départ devrait se retrouver dans un mot d'ordre commun à s'approprier et à défendre qui serait d'admettre que **l'espace public doit être un environnement à respecter comme chez soi**.

Rappelons à titre indicatif que la verbalisation est assez conséquente en la matière, mais que **des règles de base pour mieux vivre ensemble** seraient une bien meilleure solution.



Des incivilités punies par la loi

- **Jeter des déchets dans l'espace public**, que l'on soit en voiture, à vélo ou à pied (mégots, emballages, restes alimentaires, canettes...) : contravention de **68 €**.
 - Utilisez les corbeilles disposées dans le village. Servez-vous d'un cendrier portable et videz-le dans une corbeille.
- **Laisser les déjections canines dans l'espace public**, y compris dans les espaces verts et les massifs : contravention de **68 €**.
 - Ramassez-les à l'aide de canisacs dont vous ferez une réserve grâce aux distributeurs installés.
- **Taguer ou dégrader les biens publics ou privés situés dans l'espace public** (graffitis, dégradations des façades, des bancs, des sols, du mobilier urbain : délit relevant d'un dépôt de plainte : jusqu'à **3 750 €** d'amende.
- **Abandon d'ordures : déposer vos ordures ainsi que vos encombrants sur la voie publique ou en dehors des jours de collecte** : contravention allant jusqu'à **1 500 €**.
 - Respectez les jours et consignes de collecte. Déposez les encombrants dans les déchetteries.



Incendie volontaire de la benne à vieux papier collecté par l'association des parents d'élèves APEEEH

Les incivilités chroniques

Mais les domaines d'incivilités chroniques sont bien plus vastes, et certains relèvent de réglementations bien définies :



Le stationnement gênant (citons notamment la plaie des stationnements gênant la circulation publique)

L'amende forfaitaire de base de 35 € (contravention de classe 2) s'applique dans des cas bien définis, comme l'arrêt ou le stationnement sur les trottoirs lorsqu'il s'agit d'une motocyclette, d'un tricycle à moteur ou d'un cyclomoteur.

Depuis le 30 juin 2015, les stationnements et arrêts très gênants (notamment sur les places réservées aux personnes handicapées, sur les places réservées aux transporteurs de fonds, sur les pistes cyclables, sur les trottoirs, sur les passages piétons...) sont passibles d'une contravention de classe 4, soit une amende de 135 €.



La circulation en sens interdit

Prendre un sens interdit et circuler à contresens dans une rue à sens unique constitue une infraction au code de la route qui entraîne une perte de 4 points sur le permis de conduire, ainsi qu'une amende de 135 € correspondant à une contravention de classe 4.



La circulation aux abords des écoles et la sécurité des enfants

Nous y sommes confrontés de façon récurrente. Les mesures mises en place pour permettre aux enfants d'aborder ces lieux en toute sérénité se heurtent aux comportements incompréhensibles d'automobilistes inconscients, qui parfois ont eux-mêmes des enfants fréquentant les écoles. Il ne se passe pas une journée sans que les agents chargés de surveiller et de favoriser la traversée des écoliers sur les passages protégés ne se fassent insulter ou pousser par les voitures forçant le passage. À défaut de trouver des solutions préventives pour engendrer le respect, le recours à la verbalisation semble être le seul moyen efficace pour stopper ces dérives qui **mettent en danger les jeunes élèves, les parents et le personnel communal**.



L'utilisation de drones

La réglementation sur les drones est définie par un ensemble de textes, que ce soit dans le cadre d'une activité de loisirs ou autres. Il y a des règles primordiales à respecter qui vont surtout dans le sens du respect : respectez les autres, soyez civique et responsable et l'on pourra encore s'amuser de nombreuses années avec ces engins passionnants.

Avant de se lancer, il convient de se rapprocher des recommandations fournies sur Internet.

La commune est mobilisée, mais c'est grâce à l'effort de chaque citoyen que nous pourrions retrouver un environnement agréable dans lequel il fait bon vivre.

Brûlage à l'air libre des déchets verts

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est une pratique polluante pour l'environnement et toxique pour la santé.

Cette pratique est interdite. En effet, au-delà des possibles troubles de voisinage (odeurs, fumée) et des risques d'incendie, **le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants en quantités importantes**, dont des particules qui véhiculent des composés cancérogènes.

Les bonnes alternatives pour vous et votre jardin

Privilégions des solutions comme **le compostage, le broyage et le paillage**.

Avec le compostage, éliminez les tontes de pelouse et le feuillage. Avec le broyage de vos petits et gros branchages vous disposerez de paillage pour vous faciliter la vie au jardin. Cela vous évitera des allers-retours fastidieux en déchèterie, qui reste la solution de dernier recours pour ne pas brûler vos déchets verts.



Le saviez-vous ?

- Brûler 50 kg de végétaux à l'air libre rejette autant de polluants qu'un parcours de 18 000 km avec une voiture essence ou 6 000 km avec une voiture diesel.
- Brûler ses végétaux produit jusqu'à 900 fois plus de particules fines qu'un trajet de 20 km jusqu'à la déchèterie.
- Une contravention de **450 €** peut être dressée à un particulier qui brûle ses déchets verts (article 131-13 du nouveau code pénal).

2019 sera l'année des biodéchets

La valorisation des déchets a toujours été une volonté politique forte au SMICTOM.

Dès 1994, la mise en place d'un tri mécano-biologique du contenu du bac gris a permis la valorisation de près de 40 % de celui-ci en compost. Suite à l'incendie du centre de compostage en juillet dernier, le SMICTOM ne peut malheureusement plus valoriser ces déchets fermentescibles. Si l'arrêt du traitement des ordures ménagères en Alsace Centrale a permis de limiter encore davantage les désagréments olfactifs qui pouvaient survenir sur les sites de Scherwiller et du centre de stockage à Châtenois, **l'incinération de la totalité de ces déchets génère un important surcoût.**

L'anticipation du tri à la source des biodéchets, prévu dans le cadre du projet SMICTOM 2020, devient encore plus d'actualité. Pour les valoriser au mieux et contenir parallèlement les coûts de traitement, il est important de poursuivre les efforts sur la promotion du compostage à domicile et de **mettre en place la collecte en apport volontaire de ces biodéchets**. Ce sera la priorité pour l'année à venir.

Depuis juillet, 6 sites pilotes permettent de tester le dispositif et de recueillir les informations nécessaires à son déploiement optimal sur l'ensemble du territoire. Entre juin et novembre 2019, **plus de 600 nouvelles bornes de biodéchets seront déployées**. La collecte et le traitement seront confiés à un prestataire, le temps de la montée en puissance du nouveau dispositif. D'ici là, nous serons tous, communes, associations et usagers associés à chaque étape du projet pour faire en sorte qu'il soit une pleine réussite.

*Le texte de cette page est fourni gracieusement par le **SMICTOM d'Alsace Centrale** (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères), qui a pour mission d'assurer la collecte et le traitement des déchets que nous produisons toutes et tous quotidiennement.*

Départ à la retraite de Patrick Hirlimann

Après 35 ans de service à la commune de Hilsenheim, Patrick Hirlimann, responsable de l'équipe technique municipale, a pris sa retraite le 1^{er} décembre 2018.

Après sa scolarité, **Patrick Hirlimann** entre en apprentissage pour exercer le métier d'électricien chez Spigel à Sélestat, puis travaille chez ERGEE à Huttenheim.

Il est embauché à la commune de Hilsenheim le 2 janvier 1984 comme ouvrier professionnel et titularisé le 1^{er} janvier 1985.

C'est au départ de Paul Jean qu'il est promu au grade d'**agent technique principal**, le 1^{er} octobre 2001.

Le 14 juillet 2004, il reçoit la médaille d'argent pour vingt années de service et le 1^{er} janvier 2014, la médaille de vermeil pour trente années.

Après 35 années à la commune de Hilsenheim il quitte son activité professionnelle ; **Claude Stocky** le remplace.

La réception qui a eu lieu à la mairie en l'honneur de son départ en retraite a permis de lui rendre hommage pour le travail fourni.

Devant ses collègues de travail et les anciens élus, l'adjoint **Maurice Fahrner** a fait l'éloge du partant : « Tu t'es toujours investi pleinement, et tu as su faire preuve de proactivité dans la planification du travail de ton équipe. Tu as su développer ta marque de fabrique, ta façon d'être et ton allant. Tes traits de caractère donnaient envie de travailler avec toi. »

« C'est grâce à tes connaissances, tes qualités, ta méthodologie et à ton implication, mais aussi à celle de l'équipe que tu as dirigée que d'importants chantiers ont pu être réalisés dans la commune », a complété **Jeannine Roesz**, directrice générale des services en le remerciant pour ses qualités professionnelles et son aptitude à l'écoute.



« J'espère que tu garderas de la commune, de tes collègues et des élus le meilleur souvenir. Je te renouvelle nos vœux de bonheur et de bonne santé pour de nombreuses années paisibles avec les tiens », a ajouté le maire, **Bruno Kuhn**.

Patrick Hirlimann est aussi l'auteur de la plupart des photos qui illustrent ce bulletin, et notamment de celle qui orne sa couverture, révélée à travers le «H» de Hilsenheim : une belle vue du village prise à travers un verger enneigé.

Amélioration et entretien des lieux et réseaux publics

Comme tous les ans et ceci depuis de nombreuses années, la municipalité n'a pas ménagé les efforts pour améliorer le cadre de vie de ses concitoyens. Plusieurs projets importants ont été réalisés, dont le réaménagement de la place de la mairie et du parvis de l'église.

Les années 2017 et 2018 n'auront pas dérogé à cette dynamique, et ce malgré une baisse des subventions et des dotations de l'État. Hilsenheim a connu une succession de chantiers pour faciliter les accès des bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduite. Après avoir traité la mairie, l'ensemble des bâtiments scolaires, l'église et la maison des associations, deux autres bâtiments ont été mis aux normes cette année : il s'agit des clubs-houses du foot et du tennis. La maison de retraite, qui est également concernée, est en cours de traitement.

Autre grand chantier mené à son terme : la mise en conformité des réseaux d'assainissement des deux clubs houses (foot et tennis), de l'étang de pêche et de la salle polyvalente. En ce qui concerne la salle polyvalente et dans un souci d'optimisation des coûts financiers, la municipalité a décidé d'installer une fosse et une pompe de relevage capable de recueillir les eaux usées du futur complexe sportif.

► Accès aux clubs-houses du foot et du tennis

Ces deux chantiers menés en même temps avaient des problématiques similaires : absence de sanitaire pouvant accueillir des personnes à mobilité réduite, et un accès non conforme aux deux bâtiments.

D'importants travaux ont eu lieu à l'intérieur des clubs houses avec notamment **la réfection d'une partie des sanitaires**, mais également à l'extérieur, avec **la création de rampe d'accès aux bâtiments, de cheminement et de place de stationnements** en enrobé.

Montant total des deux opérations : 75 500 € (45 000 € pour le tennis, 30 500 € pour le foot).

Accessibilité des clubs-houses du foot et du tennis



► Réaménagement de la maison de retraite (EHPAD)

Outre la **réfection du 1^{er} étage** de la maison de retraite, des **travaux de mises en conformité** sont en cours aux autres étages, avec la création de deux sanitaires pour personnes à mobilité réduite. Les **chambres seront également en partie restructurées**, avec l'installation d'un système d'assise, de barre d'appui et de robinetterie conformes. Enfin, d'autres travaux de signalétique et de mise en conformité seront effectués dans les cages d'escaliers. Montant total des travaux : 68 000 €.

► Entretien de la voirie

Comme chaque année, les aléas climatiques et le trafic routier ont mis à mal certaines de nos voiries communales. **Des travaux d'entretien** ont été nécessaires pour réparer les nids de poule, les affaissements de trottoir ou de bordurette pour un montant de 8 000 €. Nous avons également réalisé des travaux de **marquage au sol** (passages piétons, places de parking...) pour un montant de 6 000 €.



► Mise aux normes des réseaux d'assainissement

Suite au contrôle de nos réseaux d'assainissement par le SDEA*, il s'est avéré que **certaines installations étaient en fin de vie ou hors normes**, entre autre le plateau absorbant de la salle polyvalente. Une obligation de mise en conformité dans un délai de 4 ans nous avait été signifiée.

Le conseil a décidé au budget 2018 des **travaux sur l'ensemble des réseaux des bâtiments** (foot, tennis, étang de pêche, salle polyvalente). Les travaux ont été réalisés pour un montant de 75 000 €.



Mise aux normes du réseau d'assainissement

Entretien de la voirie



► Sécurité à l'école maternelle

Opération demandée par la commission de sécurité dans le cadre des normes incendie du bâtiment, **une porte coupe-feu à asservissement** a été installée dans le couloir principal de l'école maternelle, pour un montant de 2 730 €.

Plusieurs **bancs et étagères** ont également été mis en place dans le couloir du 1^{er} étage afin d'optimiser l'espace de rangement. Coût de l'opération : 2100 €.

► Démolition de l'abri forestier

Ce bâtiment situé dans l'ancienne pépinière en bordure de forêt, n'était plus utilisé depuis de nombreuses années. Il était devenu au fil du temps un squat insalubre et dangereux. Afin d'éviter tout accident le conseil a décidé sa destruction. Le démantèlement a été effectué par une entreprise locale pour un montant de 5 700 €.

Sécurité et ameublement de l'école maternelle



Démolition de l'abri forestier

► Cure de rajeunissement pour la Maison des associations

Cela faisait plusieurs années que ce bâtiment n'a pas été rénové. Des **travaux de rafraîchissement** (plafond, murs et sol) ont été réalisés par le service technique. Les rideaux ont également été remplacés par une entreprise du secteur. Coût de l'opération : 10 100 €.

► Accès au terrain de foot

Dans un souci de sécurisation, **une partie de la main courante a été déplacée**. Cette opération menée en même temps que les travaux d'accessibilité a nécessité **le remblaiement et le nivellement du chemin d'accès**. Coût total du chantier : 9 000 €.

* SDEA : syndicat des eaux et assainissement Alsace Moselle



Rafraîchissement de la maison des associations

Activités associatives et sportives

► Aïkido Club

L'Aïkido est un art martial japonais fondé par Morihei UESHIBA dans les années 1960. Sans compétition, il permet de **neutraliser une attaque sans blesser l'adversaire** grâce à **des techniques de contrôle et de projection**.

L'Aïkido, ou « la voie de l'union des énergies », se pratique à mains nues, mais aussi avec les armes traditionnelles japonaises : le Bokken (sabre de bois), le Jo (bâton) et le Tanto (poignard).

À Hilsenheim, les cours sont assurés par Alain WEISS, 2^e dan, et René TREBIS, 1^{er} dan. Ils ont lieu de septembre à juin, sauf pendant les périodes de vacances scolaires. Les inscriptions sont possibles tout au long de la saison.



OÙ ?

Dojo de la salle polyvalente

QUAND ?

Lundi 19h30-21h (adultes)

mercredi 20h-21h30 (adultes)

Lundi 19h30-20h30 (enfants à partir de 9 ans)

CONTACT

tél. 06 13 93 17 34

► Judo Club Shinsei

Après 25 ans d'appartenance à la MJC de Scherwiller, le club de judo de Hilsenheim/Scherwiller est devenu indépendant et a réalisé sa première rentrée de manière autonome le 13 septembre sous la dénomination JUDO CLUB SHINSEI.

Cette première saison a permis à près d'une cinquantaine de licenciés du Ried de découvrir ou de s'aguerrir à la pratique du judo encadrée par 2 professeurs diplômés d'état : Didier BAUMEISTER, 4^e dan judo-jujitsu et directeur technique du club, et Philippe LEGER, 4^e dan judo-jujitsu, membre de l'équipe de France de kata et récemment 4^e au championnat d'Europe avec son partenaire Greg RIEFFEL.

Cette année le dojo de Hilsenheim accueillera un cours de **judo loisir** et un cours de **self défense/ujitsu** réservé aux adultes (+ 16 ans).



OÙ ?

Dojo de la salle polyvalente

QUAND ?

Mardi et jeudi (adultes et enfants)

CONTACT

email judoscherwiller@gmail.com

site Internet judoclubshinsei.fr

Facebook www.facebook.com/judo.jujitsu.scherwiller

► Gym du Grand Ried

Notre rentrée pour la saison 2018-2019 a eu lieu le 10 septembre dernier. L'Association Gym du Grand Ried (AGGR) propose des séances d'activités physiques telles que **gym'fitness, step et Pilates**.



Les cours sont encadrés par des animatrices diplômées et s'adressent aux adultes et adolescents (16 à 18 ans) dans une ambiance conviviale.

Pour toutes celles et ceux qui souhaitent découvrir nos activités, n'hésitez plus et venez rejoindre l'AGGR.

■ OÙ ?

Dojo de la salle polyvalente

■ QUAND ?

Lundi 19h-20h et 20h-21h (gym'fitness)

Jeudi 19h-20h (gym'fitness) et 20h-21h (Pilates)

■ CONTACT

site Internet gymgrandried.wixsite.com/aggr

► Amicale des donneurs de sang bénévoles

L'Amicale des donneurs de sang a été créée en 1977. Elle a fêté ses 40 ans en 2017 et depuis nous organisons les collectes qui seront au nombre de trois en 2019.

Nous comptons sur le fait que de nombreux jeunes, ayant 18 ans révolus, viendront donner leur sang. Mais n'oublions pas les fidèles, qui, eux aussi, continuent à donner et ce jusqu'à la veille de leur 71 ans.

Ce geste est important car **il faut de nombreux dons tous les jours pour tenir à flots les réserves**.

Venez donner votre sang lors d'une collecte à Hilsenheim. Le comité sera là pour vous accueillir et vous guider dans votre démarche.

■ OÙ ?

Maison des associations

■ QUAND ?

Les mardis 29 janvier - 4 juin - 6 août de 17h à 20h

► Guggamusik

Nous sommes la **Gugga musik d'Hilsenheim**, un **groupe carnavalesque constitué d'une vingtaine de musiciens(ciennes)** plus ou moins amateurs, et nous nous retrouvons chaque semaine. Notre répertoire est large et varié. Il s'enrichit d'année en année et au fil des répétitions.

Grâce à un travail assidu, à la belle entente et à la bonne ambiance qui règnent au sein du groupe, nous avons envie d'aller toujours plus loin dans la bonne humeur et la folle attitude ! Et ce ne sont pas les sorties chalets, fêtes de Noël ou autres activités extra musicales qui prouveront le contraire !

L'année 2018 était pour nous une année remplie de festivités : carnivals, marche gourmande, foulées, fête des vendanges, fête nationale et bien d'autres encore.

L'année 2019 arrive à grand pas et toujours autant de dates : **carnaval des enfants** le samedi 2 mars, **grande cavalcade** le dimanche 3 mars, **Fête Nationale** le samedi 13 juillet... Certaines dates sont encore à définir et d'autres sorties viendront se rajouter au fur et à mesure de l'année.

Si vous aussi, vous aimez la musique et vous aimez en pratiquer, venez nous rejoindre au plus vite !



■ OÙ ?

Maison des associations

■ QUAND ?

Les mardis à partir de 20h15

■ CONTACT

tél. **06 71 96 62 71** (Fanny KOCHER)

email fddivry@live.fr

► Espace Enfants du Grand Ried



Espace Enfants du Grand Ried vous propose **des activités d'animation et de soutien à la parentalité** tout au long de l'année.

Le Royaume des galopins à Sundhouse est un lieu de rencontre parents-enfants de 0 à 3 ans, équipé d'une structure de motricité avec piscine à balle, des jeux, des plateaux d'atelier d'autonomie... L'enfant y découvre des activités et la vie de groupe, l'adulte passe un moment privilégié avec son enfant ou l'enfant qu'il garde, ainsi qu'un bon moment avec d'autres adultes ayant les mêmes préoccupations.

On peut y venir pour des **KFE PARENTS**, des cycles « parents débordés », des permanences d'écoute gratuite de la psychologue. **Pour apprendre à devenir parents et privilégier le lien au sein de la famille**, on peut y suivre des ateliers Bout'chou (portage en écharpe, massage bébé, langue signée...), des après-midis « 9 mois en moi », des ateliers en famille (poterie, cartonnage, mosaïque, culinaire...), des sorties, des animations à faire en famille...



... Et bientôt à Hilsenheim...

Espace Enfants du Grand Ried s'apprête à installer **une ludothèque** dans notre village !

Ludo'Ried ouvrira ses portes courant février dans l'annexe de la mairie, 46 rue Principale. Petits et grands... Soyez prêts à jouer !!!

CONTACT

tél. **03 88 57 90 97**

email espaceenfantsgrandried@yahoo.fr

site Internet espace-enfants-grand-ried.fr

► Les Petites Mains Association de Parents d'Élèves de l'École Maternelle



L'association Les Petites Mains réunit des parents d'élèves bénévoles qui organisent tout au long de l'année scolaire des actions afin de **récolter des fonds pour différents financements de l'école** : activités, matériels ou sorties. Après les ventes de fromage, de cartes de vœux, de bredeles et de carnets de recettes pour les fêtes 2018, nous vous annonçons prochainement les ventes de **fleurs de printemps** en janvier-février, de **fromage du Doubs** en février-mars, ainsi qu'une **bourse petite enfance** en avril.

CONTACT

tél. **07 67 80 19 30**

email petitesmains67600@gmail.com

► APEEEH Association des Parents d'Élèves de l'École Élémentaire



Notre association récolte de l'argent grâce à différentes actions (vente de jus de pomme, décorations de Noël...) et le reverse à la coopérative de l'école de Hilsenheim, afin d'aider à **financer sorties et activités pour les élèves**. Après les ventes de jus de pomme, miel, chocolat, sapins et décorations de Noël à la fin de l'année, nous vous annonçons d'ores et déjà 4 **collectes de vieux papiers** (18-19-20 janvier ; 8-9-10 mars ; 5-6-7 juillet et 4-5-6 octobre 2019), ainsi que notre **marché de Pâques** le samedi 6 avril.

CONTACT

email apeeeh@gmail.com

Facebook www.facebook.com/apeeeHILS



Retrouvez l'agenda des manifestations 2019 organisées par nos associations à la fin de ce bulletin, en page 30.

Ça y est ! Hilsenheim va se doter d'une salle multi sportive

Résultat d'un travail de longue haleine mené par la Municipalité et les différentes associations, le projet de construction d'une nouvelle salle multi sportive ajoutera plus de 1 700 m² d'équipements modernes et sécurisés aux structures déjà existantes.

Si elle remplit toujours son rôle, **la salle polyvalente construite dans les années 80 ne permet plus de répondre à l'ensemble des sollicitations des différents utilisateurs** au vu de l'évolution de la population du village et des diverses pratiques sportives.

Mais aussi, les surfaces de jeux actuelles **ne respectent plus les normes en vigueur**. Le nombre d'équipes et les différentes catégories entraînent **des soucis de disponibilités**, et il manque des créneaux pour les entraînements et les matchs. **L'absence de gradins** force les spectateurs à s'agglutiner autour de l'espace de jeux, ce qui peut être dangereux pour les supporters comme pour les joueurs. Enfin, outre les multiples activités sportives, **notre salle polyvalente peine à accueillir l'ensemble des activités de loisirs et des manifestations** communales ou privées.

Le projet de construction de la nouvelle salle multi sportive aura une superficie globale de 1727 m² pour un coût prévisionnel des travaux de 2 957 500 € HT, et se situera entre la salle polyvalente et le terrain d'honneur de football.

Cette décision n'a pas été facile à prendre et de nombreuses réunions en commission ou en Municipalité ont été nécessaires pour valider ce projet.

Mais comme nos aînés en 1980, il faut savoir prendre ces responsabilités, **aller au-delà des clivages pour répondre aux besoins de nos associations sportives et donner à nos habitants les moyens de pouvoir pratiquer leurs chers loisirs**.



Maquettes de la future salle multisportive, par la société **Architectes et Partenaires**

En effet, le sport est une activité importante permettant d'évacuer le stress du quotidien, pour garder la forme, mais aussi pour rompre la solitude. Aujourd'hui on pratique un sport à n'importe quel âge ; cela permet de se ressourcer et de se maintenir en forme, mais aussi c'est un moyen efficace pour rencontrer des personnes.

Pour que les habitants de Hilsenheim puissent trouver leur bien-être, il fallait cette salle multi sportive où ils pourront s'épanouir pleinement dans leur activité et permettre à leurs proches de les soutenir lors des compétitions.

Enfin, n'oublions pas que l'avenir de notre village, c'est nos enfants, et le sport joue un rôle déterminant en matière d'éducation, au-delà des aspects physiques : dépassement de soi, goût de l'effort, respect de l'autre et des règles, esprit d'équipe... Il contribue aussi à développer l'esprit d'initiative et de responsabilité, tout comme le sens de l'engagement. **Le sport est un facteur particulièrement efficace d'équilibre et de santé**, et un formidable vecteur de réussite scolaire pour de nombreux élèves.

Oui ! La Municipalité se devait d'agir et de répondre aux besoins d'aujourd'hui et surtout de ceux de demain.



La salle multisportive en chiffres

1 727 m²
superficie globale



3 549 000 €
coût des travaux TTC
hors études, honoraires et frais annexes

*Maquettes de la future salle multisportive, par la société **Architectes et Partenaires***



Budget communal 2018

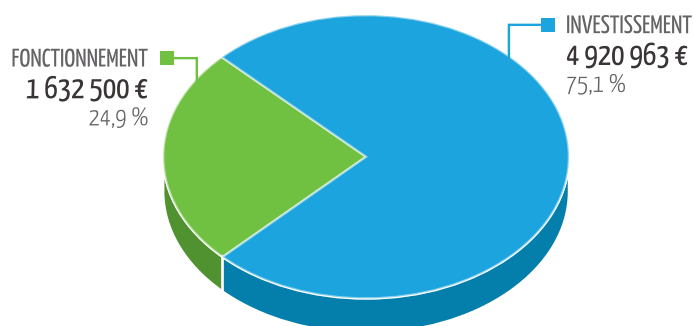
Le budget communal prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année. Il est approuvé par le conseil municipal. Toutes les recettes et toutes les dépenses doivent figurer sur ce document unique qui distingue, en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement.

► FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement comprend toutes les dépenses prévisionnelles nécessaires au fonctionnement de la commune (les charges d'entretien, l'électricité, l'eau, le chauffage, les assurances, les subventions versées aux associations, les indemnités des élus, le paiement des intérêts des emprunts, les frais de personnel, les fournitures de petit équipement, le fleurissement, les fêtes et cérémonies...)

Les dépenses de fonctionnement prévisionnelles 2018 se chiffrent à 1 632 500 €, en augmentation de 2,6 % par rapport à 2017.

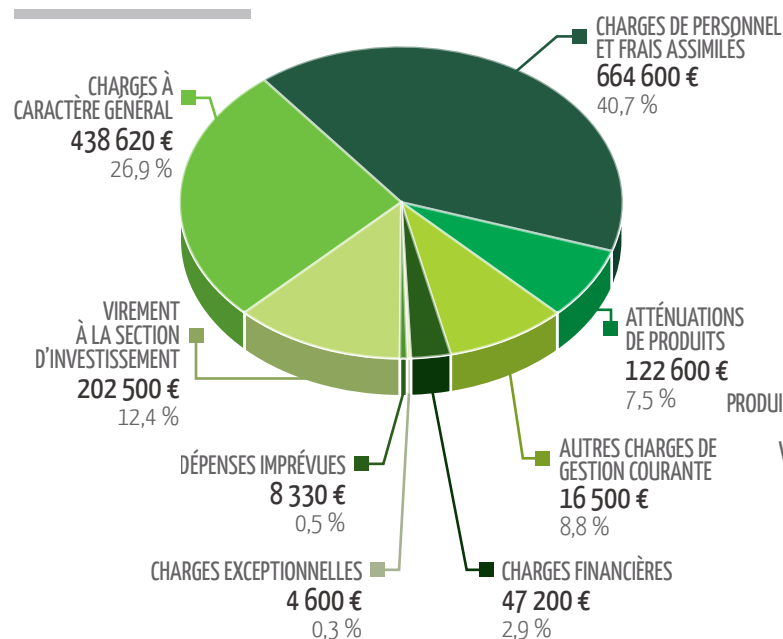
2018 BUDGET PRÉVISIONNEL TOTAL
6 553 463 €



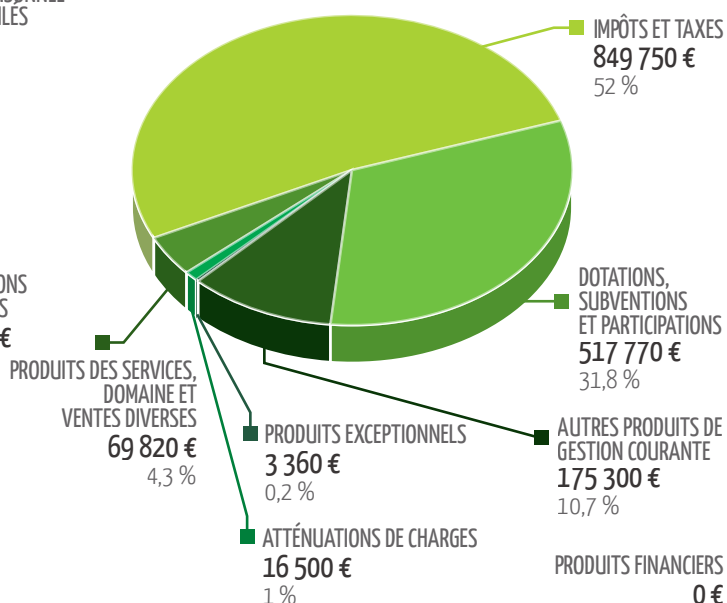
Les recettes de fonctionnement sont notamment constituées des produits locaux comme les revenus des immeubles (maison de retraite, locations de salles, fermages...), des recettes fiscales provenant des impôts locaux, des cotisations et taxes des entreprises, des dotations et participations de l'État...

Les recettes de fonctionnement prévisionnelles équilibrées avec les dépenses prévisionnelles sont de 1 632 500 € (+ 2,6 %).

2018 BUDGET DE FONCTIONNEMENT : DÉPENSES PRÉVISIONNELLES
1 632 500 €



BUDGET DE FONCTIONNEMENT : RECETTES PRÉVISIONNELLES 2018
1 632 500 €



Budget communal 2018 (suite)

► INVESTISSEMENT

La section prévisionnelle d'investissement comprend, côté **dépenses**, toutes les opérations se traduisant par une **modification de la valeur du patrimoine de la commune** ou **améliorant la qualité des équipements municipaux** (constructions, travaux, réfection des bâtiments, entretien de la voirie, assainissement, mises aux normes, acquisitions de mobilier et matériels...)

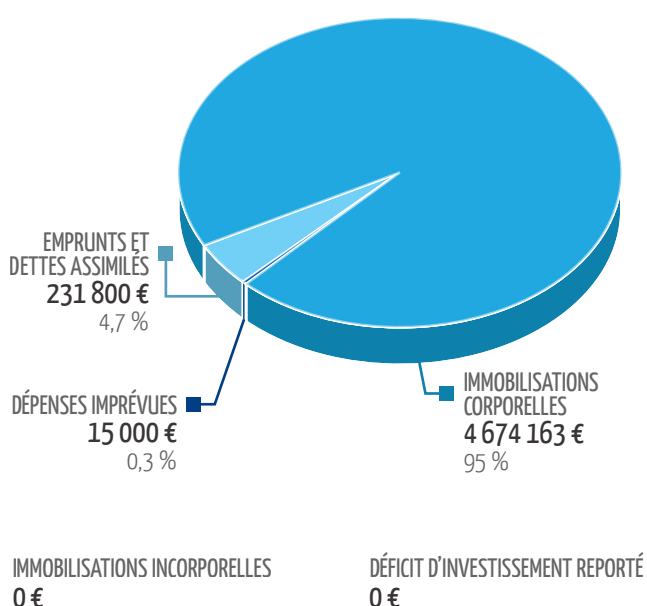
Les **immobilisations corporelles**, qui représentent **95 % du budget** avec un montant de **4 674 163 €**, sont des **dépenses d'équipement et de travaux** souvent fractionnées sur plusieurs années ; en 2018 elles ont notamment augmenté avec le chantier de la salle multisportive.

Du côté des **recettes** on retrouve les emprunts, les subventions et dotations de l'état, ou encore l'autofinancement.

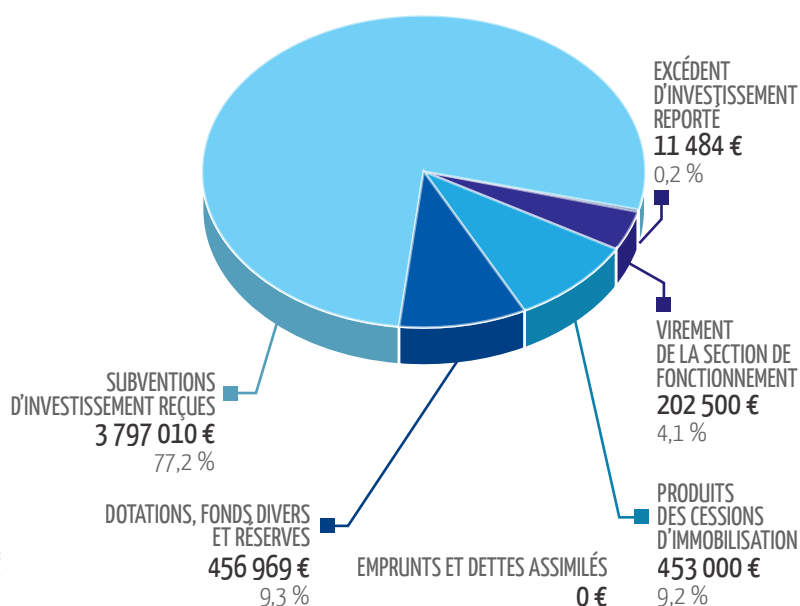
Le **virement de la section de fonctionnement**, d'un montant de 202 500 €, représente l'excédent de fonctionnement réattribué à la section d'investissement.

Les **recettes d'investissement prévisionnelles** équilibrées avec les dépenses prévisionnelles sont de **4 920 963 € (+ 2,6 %)**.

2018 BUDGET D'INVESTISSEMENT : DÉPENSES PRÉVISIONNELLES
4 920 963 €



BUDGET D'INVESTISSEMENT : RECETTES PRÉVISIONNELLES 2018
4 920 963 €



Les naissances



1 ^{er} jan.	● Agathe Lucille ENSMINGER , fille de David ENSMINGER et de Lucille SIEGLER
06 jan.	● Lisa HAEGELI , fille de Michaël HAEGELI et de Vanessa HEIDINGER ● Jean Stéphane OEHLER SCHMIDT , fils de Dominique OEHLER et de Angélique SCHMIDT
23 jan.	● Maé Claude Jean-Paul SCHAEFER BRUNEL , fils de Maxime SCHAEFER et de Elodie BRUNEL
03 fév.	● Jules Marc VIENNOT , fils de Anthony VIENNOT et de Camille KOEPPPEL
16 fév.	● Alyzia Nouria FREY , fille de Gwendoline FREY
25 mars	● Soan Thierry Eric DIENST , fils de Alexandre DIENST et de Sarah GUERIN
24 avril	● Tchavy Lucien Michael CASPAR , fils de Nicolas CASPAR et de Adeline VAGNIER
13 mai	● Melodie Juliana Monique CHEDEVILLE , fille de Thomas CHEDEVILLE et de Monja LEHMANN
18 mai	● Ethan SECULA , fils de Mélissa SECULA
24 mai	● Ewan LANDAIS , fils de Jean-Pierre LANDAIS et de Elodie DA SILVA
1 ^{er} juil.	● Lyanah DEURVEILHER , fille de Joseph DEURVEILHER et de Stéphanie CHAMANT
04 sep.	● Lily WENDLING DENNI , fille de Alexandre WENDLING et de Caroline DENNI
11 sep.	● Mahé Denis Sébastien BIHR , fils de Théo BIHR et de Marion HEYER
23 sep.	● Tiphaine Sarah BOINOT , fille de Mickaël BOINOT et de Laura FRITSCH
24 sep.	● Elsa WACH , fille de Arnaud WACH et de Emilie URBAN
08 oct.	● Agathe Marie Christine JAKOB , fille de Antony JAKOB et de Elsa STOECKEL
21 oct.	● Téo Grégory Cyril Maylan Wyatt HUTHE JACOB , fils de Cyril HUTHE et de Tracy-Ann JACOB
07 nov.	● Hugo Jérôme Dorian ERDMANN , fils de Romain ERDMANN et de Laura KLEIN
14 nov.	● Méline BREITEL , fille de Julien BREITEL et de Elsa MALDONADO
25 nov.	● Etienne Pierre MAGER , fils de Pierre MAGER et de Clémence GRAFF
26 nov.	● Timothy DOREZ , fils de Michaël DOREZ et de Sandra AYE
31 déc.	● Evy CRETEY , fille de Axel CRETEY et de Fanny KLING



Hilsenheimois(e) depuis peu ?

En 2018, vous avez été **plus d'une centaine** à vous être inscrit(e)s en mairie lors de votre arrivée à Hilsenheim. Bienvenue chez nous !

Si ce n'est pas déjà fait, pensez à déclarer votre arrivée ou votre départ en mairie, nous vous aiderons dans vos démarches.

Les mariages



13 jan.	●	Maxime KAPP et Justine DESROZIER
18 avril	●	Fabrice Jean Pierre UTTARD et Valérie CLEMENT
26 mai	●	Emmanuel Pierre GANGLOFF et Cécile Marie-Louise Martine CHARVET Jean-Luc Ernest CASPAR et Sophie Anne Marie SABLON
16 juin	●	Laurent TERRAY et Lorraine Audrey GUEDENET
22 juin	●	Jérémie Théophile Henri SCHAHL et Nathalie Linda DELL'ANESE
07 juil.	●	Arnaud Vincent GUIGNIER et Anne BROBECKER
21 juil.	●	Eric Patrick FORTHOFFER et Laurence Françoise DUBUS
28 juil.	●	Anthony Maxime REINBOLT et Olga CHKARANDA
25 août	●	Alexis BARBERO et Aurélie Evelyne SCHMITT
29 sep.	●	Alexandre DIENST et Sarah GUERIN

Les décès



03 jan.	●	René PIGEOT	07 mai	●	Marthe Hélène RETTERER née LEONHART
04 jan.	●	Jean FILLINGER	24 juin	●	Michel ROTHE Remi HIRTZ
10 jan.	●	Marie Louise GUNTZBURGER née KNOEPFLI	25 juin	●	Marguerite Bernadette BOTTIN
28 jan.	●	Suzanne HAEGELI née KIRSTETTER	05 juil.	●	Romain Eugène Auguste HEINRICH
15 fév.	●	Jean Fernand FRITSCH	22 sep.	●	André KREDER
22 fév.	●	Bernard Jacques Valentin GUTHMANN	28 sep.	●	Roland Fernand SUHR
25 fév.	●	Léonie Marie Thérèse KIEFFER née KURTZ	04 oct.	●	Marie Alphonsine SEYLLER née LOOS Marguerite Marie KEMPF née GAUCKLER
09 mars	●	Suzanne EDEL née KINKEL	12 oct.	●	François Marie Joseph SPIELMANN
17 mars	●	Marie Georgette SCHNEIDER née SCHNEIDER	17 oct.	●	Odile Marie Jeanne WILLMANN née DUTTER
20 mars	●	Fernand STEYDLI	18 nov.	●	Camilla Albertine Marguerite HEIM née EHRHART
30 mars	●	Marie Marthe Carmen KEUSCH	19 déc.	●	Sonja LATIMIER née SCHLENKER
07 avril	●	Marcel Alfred Marie CHAUVET	22 déc.	●	Candida ORIHUELA née FERNANDEZ GONZALEZ
22 avril	●	Jacqueline Marie BEDEZ			
06 mai	●	Marie Louise EWERHARD née ALLON			

Calendrier des manifestations 2019

► MARDI 29 JANVIER

Don du sang Maison des asso.

► SAMEDI 2 FÉVRIER

Théâtre alsacien Chorale Sainte Cécile - Maison des asso.

► MERCREDI 13 FÉVRIER

Déjeuner dansant de Carnaval Les Hirondelles - Maison des asso.

► SAMEDI 2 MARS

Carnaval des enfants Rues du village et salle polyvalente

► DIMANCHE 3 MARS

Grande cavalcade Rues du village
Bal de carnaval Salle polyvalente

► DIMANCHE 6 AVRIL

Marché de Pâques de l'APEEEH
Mille club

► SAMEDI 13 AVRIL

Marché de Pâques de l'EHPAD
Maison de retraite

► MERCREDI 24 AVRIL

Déjeuner dansant de Pâques Les Hirondelles - Maison des asso.

► VENDREDI 26 AVRIL

Maisons fleuries Salle polyvalente

► DIMANCHE 28 AVRIL

Concert Chorale Ste Cécile - Église
Bourse Petite Enfance Salle polyvalente

► MERCREDI 1^{er} MAI

Marche du muguet Football Club

► MERCREDI 8 MAI

Kermesse Institut Le Willerhof

► SAMEDI 11 MAI

Journée citoyenne Dans le village

► VENDREDI 17 MAI

Sortie en Allemagne Les Hirondelles

► JEUDI 30 MAI

Kermesse Foyer La Providence

► SAMEDI 1^{er} JUIN

Concours de pêche inter-sociétés
semi-nocturne - APP Helsa

► MARDI 4 JUIN

Don du sang Maison des asso.

► DIMANCHE 9 JUIN

Pêche des jeunes APP Helsa

► DIMANCHE 23 JUIN

Fête du cheval Handball club - Salle polyvalente

► MERCREDI 26 JUIN

Déjeuner dansant de l'été Les Hirondelles - Maison des asso.

► SAMEDI 29 + DIMANCHE 30 JUIN

Krempel Tournoi Stade de foot

► JEUDI 4 JUILLET

Barbecue Les Hirondelles - Maison des asso.

► SAMEDI 13 JUILLET

Fête du village + Retraite aux flambeaux Salle polyvalente

► MARDI 6 AOÛT

Don du sang Maison des asso.

► DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

Marché aux puces Handball club - Salle polyvalente

► JEUDI 12 SEPTEMBRE

Sortie Obermodern + Imbsheim Les Hirondelles

► JEUDI 26 SEPTEMBRE

Nussa un Neja Les Hirondelles - Maison des asso.

► DIMANCHE 6 OCTOBRE

Marché d'automne Salle polyvalente
Journée choucroute APP Helsa

► MERCREDI 16 OCTOBRE

Déjeuner dansant de l'automne Les Hirondelles - Maison des asso.

► SAMEDI 26 OCTOBRE

Soirée dansante Tennis club - Salle polyvalente

► DIMANCHE 24 NOVEMBRE

Marché de Noël de l'EHPAD
Maison de retraite

► SAMEDI 30 NOVEMBRE + DIM. 1^{er} DÉCEMBRE

Marché de Noël Place de la mairie

► DIMANCHE 1^{er} DÉCEMBRE

Loto Handball club - Salle polyvalente

► DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

Repas de Noël des aînés Salle polyvalente

► MERCREDI 11 DÉCEMBRE

Déjeuner dansant de Noël Les Hirondelles - Maison des asso.



Le club des hirondelles

Ouverte aux personnes âgées, le Club des hirondelles est une association très dynamique au sein du village ; elle organise des rencontres, des sorties et des déjeuners dansants tout au long de l'année. Pour tout savoir sur cette structure ou pour participer à ses activités, contactez son président **André ZISER** au **06 79 34 57 07**.

Obtenir une carte d'identité ou un passeport

La Carte Nationale d'Identité a désormais une **validité de 15 ans**.

Suite à la forte augmentation des demandes de cartes nationales d'identité et de passeports, une nouvelle organisation a été mise en place le 1er juillet 2018. **Toute demande doit se faire dans une mairie équipée d'une borne biométrique.**

L'accueil se fait sur rendez-vous pour les nouvelles demandes et les renouvellements de pièces d'identité, ainsi que pour le retrait des pièces.

Les lieux d'accueil les plus proches sont à Sélestat :

Mairie de Sélestat – Service population
9 place d'Armes 67600 SÉLESTAT
tél. **03 88 58 07 39**

Mairie du Heyden
13 rue Franz Schubert 67600 SÉLESTAT
tél. **03 88 08 69 72**

Horaires :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Enregistrer un PACS

Depuis le 2 novembre 2017, les **Pactes Civils de Solidarité (PACS)** peuvent s'enregistrer **en mairie ou chez un notaire**. Chaque commune est compétente uniquement pour les partenaires déclarant une résidence commune sur son territoire.

Les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble à la mairie où ils déposent leur Pacs, munis des documents originaux et de leur pièce d'identité en cours de validité.



Crédits

S'Helser Blattel, bulletin périodique gratuit de la commune de Hilsenheim - Janvier 2019

Éditeur : commune de Hilsenheim - Bruno KUHN (maire) - 2 place de la mairie 67600 HILSENHEIM

Directeur de la publication et responsable de rédaction : Maurice FAHRNER

Rédaction : commune de Hilsenheim

Conception graphique, mise en page : Sophie PORTÉ polypod.fr

Photos : Architectes et Partenaires, Espace Enfants du Grand Ried, Patrick HIRLIMANN, rawpixel.com, SanchoPanzaXXI (blason Hilsenheim), SMICTOM d'Alsace Centrale

Icônes Noun Project : group par Jaohuare / agenda par Setyo Ari Wibowo / Information par Bohdan Burmich / Communication par Makarenko Andrey / area par Dinsoft Labs / Purse Euro par Verve-s / Law par Lakshisha / wedding par Made x Made / new par Jugalbandi / stars par H.A / Baby par Sergey Demushkin / magnify par Landan Lloyd / grateful par corpus delicti

Typographies : Germania One par John Vargas Beltrán / Yanone Kaffeesatz par Yanone / Open Sans par Ascender Fonts

Impression : PRINTBOX 159 rue de Thor 34000 MONTPELLIER - **Tirage** 1 500 exemplaires

Carnet pratique



► Mairie de Hilsenheim

2 Place de la mairie 67600 HILSENHEIM

Tél. : **03 88 85 40 01**

Email : mairie@hilsenheim.fr

Site Internet : www.hilsenheim.fr

Horaires

lundi, mardi : 8h-12h et 14h-18h

mercredi, jeudi : 8h-12h

vendredi : 8h-12h et 14h-17h

► Agence postale communale

2 Place de la mairie 67600 HILSENHEIM

Tél. : **03 88 85 03 43**

Horaires

lundi, mercredi, jeudi : 8h30-11h30

mardi : 14h-18h

vendredi : 14h-17h

► École élémentaire

48 rue Principale 67600 HILSENHEIM

Tél. : **03 88 85 41 27**

Horaires

lundi, mardi, jeudi, vendredi :

8h05-11h35 et 13h35-16h05

► École maternelle

15 rue de l'Église 67600 HILSENHEIM

Tél. : **03 88 85 45 67**

Horaires

lundi, mardi, jeudi, vendredi :

7h55-11h25 et 13h25-15h55

► Péri scolaire

15 rue de l'Église 67600 HILSENHEIM

Tél. : **03 88 92 92 92**

Email : peri.hilsenheim@agf67.fr

Horaires (période scolaire uniquement)

lundi, mardi, jeudi, vendredi :

11h30-13h30 et 16h-18h30

► Maison de retraite Saint Martin

8 rue du Cygne 67600 HILSENHEIM

Tél. : **03 88 85 92 92**



Sur Internet

S'Helsel Blattel est aussi sur Internet ! Rendez-vous sur www.hilsenheim.fr, rubrique Hilsenheim > Le bulletin communal. Sur le site de la commune vous trouverez également toutes les infos pratiques à propos de vos démarches en mairie, de l'urbanisme, de la vie du conseil municipal, ainsi que les coordonnées des associations qui animent la commune, ou des entreprises qui en tissent l'économie.